

Conservez cette
plaquette

Pour toute
information
complémentaire
nous contacter

INFORMATION DU PUBLIC SUR LES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS :

VOUS INFORMER POUR MIEUX VOUS PROTEGER

Pourquoi vous envoie-t-on cette brochure ?

Vous résidez ou travaillez dans une commune entièrement ou partiellement concernée par un ou plusieurs risque(s) industriel(s) majeur(s). Ce document vous permettra de mieux connaître ces risques et les entreprises qui, autour de vous, se mobilisent afin de prévenir tout accident qu'elles pourraient générer.

Important, ce document vise d'abord à vous informer sur les "bons réflexes" indispensables en cas d'accident industriel majeur.

Qu'est-ce qu'un accident industriel majeur ?

C'est un accident grave, très rare, se produisant dans un établissement industriel et dont les conséquences dépassent les limites du site. Selon la nature des produits et les quantités impliquées, l'accident pourrait prendre la forme d'un incendie, d'une explosion ou d'une émission de produits toxiques. Ses conséquences pourraient affecter les hommes, l'environnement ou les biens.

Qu'est-ce qu'un établissement "Seveso" ?

Suite à l'accident industriel majeur survenu à Seveso en Italie en 1976, les instances européennes ont adopté une directive baptisée "Seveso" (renforcée en 1996). Cette directive impose aux Etats membres de l'Union Européenne la mise en place d'une législation spécifique à l'égard des établissements dont l'activité peut présenter un risque industriel. Si ce risque est considéré comme majeur, ces entreprises sont classées "Seveso seuil haut" et doivent informer les populations riveraines. C'est l'objet de ce guide.

Que fait-on pour éviter un accident industriel majeur en France ?

En France, la politique de maîtrise des risques industriels majeurs s'articule autour de 4 axes d'action :

- la prévention et la réduction des risques "à la source"
- la planification de l'organisation des moyens de secours en cas d'accident
- la maîtrise de l'urbanisation
- l'information des populations concernées

MOMENTIVE™

 **Bostik**
smart adhesives

SECO
FERTILISANTS

INEOS Styrenics

POLITIQUE DE MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS

Prévenir et réduire les risques “à la source”

La prévention commence dès le choix du lieu d’implantation et la conception des installations : **des études de dangers** sont réalisées afin de mettre en évidence les risques encourus, leurs conséquences (en particulier les zones maximales concernées par les effets d’un accident éventuel).

Ces études concluent sur les moyens à mettre en place pour **réduire les risques “à la source”** (exemple : optimisation ou réduction des stockages de produits, recherche de matières moins dangereuses...).

Chaque établissement appuie sa prévention sur un **Système de Gestion de la Sécurité (SGS)**. Les mesures de prévention concernent aussi l’organisation de l’entreprise, la gestion des hommes (en particulier leur formation au poste de travail, leur formation “sécurité”) et la gestion de la sous-traitance.

Planifier l’organisation des moyens de secours en cas d’accident

L’industriel établit un **POI (Plan d’Opération Interne)**, qui détermine l’organisation des secours en cas d’accident limité à l’intérieur du site industriel. L’Etat fixe dans un **PPI (Plan Particulier d’Intervention)** les moyens de secours publics (pompiers, SAMU, police...) qui seront déployés si les conséquences d’un accident majeur dépassent l’enceinte du site industriel. En cas de besoin, une **cellule post-accidentelle** peut être activée pour gérer les impacts environnementaux et sanitaires

Maîtriser l’urbanisation

Afin de limiter la densité de population autour des sites industriels à risques, les documents d’urbanisme peuvent intégrer des restrictions de construction.

Vous informer C’est notre premier devoir.

Conformément aux réglementations française et européenne, toute personne susceptible d’être exposée à des risques industriels majeurs doit être informée de la nature des risques en présence, des moyens mis en oeuvre pour éviter la survenue d’un accident majeur et des “bons réflexes” à adopter s’il se produisait malgré tout.

L’information est réalisée sur la totalité des communes concernées, même si les effets calculés d’un accident majeur n’affectent qu’une partie du territoire de celles-ci.

Les commissions de suivi de sites permettent elles aussi aux industriels d’échanger avec les riverains, les autorités et associations sur les actions menées au sein de leurs établissements.

NOTRE VOLONTE COMMUNE MIEUX VOUS INFORMER

MOMENTIVE™

704 , rue Pierre et Marie Curie
BP80229 – 60772 Ribécourt
Tél : 03.44.75.85.00 – Fax : 03.44.75.85.01



Momentive Specialty Chemicals est né en Novembre 2010 de la fusion des groupes Hexion Specialty Chemicals et Momentive Performance Materials. Le site de Ribécourt est spécialisé dans la production de dispersions de polymères en milieu aqueux et de poudres redispersibles.

Les dispersions liquides sont utilisées comme liants dans les peintures et adhésifs et comme additifs dans les ciments. Elles confèrent au produit une résistance à l'eau, un pouvoir d'adhésion et une certaine souplesse. Les poudres redispersibles sont quant à elles utilisées dans les mortiers de ciment, plâtres et enduits carbonates. Elles permettent entre autres de conférer au produit une meilleure résistance aux chocs, une amélioration de la cohésion...

Le risque principal du site est de nature thermique (incendie) suite à la rupture et à l'inflammation d'un bac de stockage de monomères.

Afin de préserver la santé et de garantir la sécurité de nos employés ainsi que celle des riverains, nous appliquons des procédures et des consignes strictes. Nous disposons d'un Système de Gestion de la Sécurité comprenant entre autres le P.O.I. (Plan d'Opération Interne) et le P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention), qui définissent l'organisation des secours en cas d'accident.

INEOS Styrenics

704 , rue Pierre et Marie Curie
BP50002 – 60772 Ribécourt
Tél : 03.44.75.70.00 – Fax : 03.44.75.70.01



Ineos Styrenics Ribécourt fait partie du Groupe Ineos, l'un des leaders mondiaux dans la pétrochimie, les produits chimiques de spécialité et les huiles, qui exploite 51 sites chimiques dans 11 pays à travers le monde. Le groupe Ineos produit des matières premières indispensables à la fabrication d'une large variété de produits: des peintures aux plastiques, des textiles à la technologie, des médicaments aux téléphones portables. Les produits chimiques fabriqués par Ineos impactent pratiquement tous les aspects de la vie moderne.

Ineos Styrenics Ribécourt fabrique du Polystyrène Expandable Graphité, le Silver ®, à partir de Peroxydes Organiques et d'Hydrocarbures :

Le Styrène (liquide inflammable)

Le Pentane (liquide inflammable)

Le Polystyrène Expandable Graphité est un matériau utilisé dans le marché de l'isolation thermique et phonique.

Les risques majeurs liés aux activités de fabrication et de stockage de matières premières et produits finis sont :

Incendie / Explosion

Pollution

Les Etudes de Dangers montrent que les effets sont limités au site en cas d'accident majeur.

Le site est soumis à POI (Plan d'Opération Interne) et PPI (Plan Particulier d'Intervention)

NOTRE VOLONTE COMMUNE MIEUX VOUS INFORMER



Route de Bailly – BP60209
60772 Ribécourt Cedex
Tél : 03.44.75.75.75 – Fax : 03.44.76.78.34



La société Bostik, filiale de la branche chimie du groupe Total, est l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de colles et d'adhésifs.

Le site de Ribécourt, créé en 1891, s'est spécialisé dans la production d'adhésifs industriels.

Le site s'étend sur 35 ha, dont 15 utilisés. Ses principales gammes de produits fabriqués sont :

- * les émulsions vinyliques,
- * les colles aqueuses,
- * les colles thermofusibles,
- * les colles solvantées, polyuréthanes et à base d'époxy,
- * les colles polyester.

Le classement Seveso Seuil bas de l'usine est lié aux stockages de produits toxiques et dangereux pour l'environnement.

Les principaux risques de l'activité Bostik sont

- * l'incendie,
- * l'explosion de vapeurs inflammables,
- * l'émission de substances toxiques ou nocives à l'atmosphère
- * la pollution accidentelle.

Toutes les dispositions ont été prises pour que des rejets accidentels ne puissent se faire dans le milieu naturel.

De plus, la révision des études de danger a montré que les effets sont limités au site en cas d'accident majeur.



Route de Bailly – BP60209
60772 Ribécourt Cedex
Tél : 03.44.75.75.75 – Fax : 03.44.76.78.34



Seco Fertilisants filiale du Norvégien YARA et du Belge PRAYON, fabrique depuis 1934 des engrais complexes granulés, adaptés aux besoins de la fertilisation raisonnée et de l'agriculture de précision.

La fabrication des engrais nécessite l'utilisation :

D'ammoniac, gaz toxique, stocké sous forme liquide, sous pression à température extérieure.

De nitrate d'ammonium en solution aqueuse, qui peut en cas de décomposition (feu, échauffement excessif), générer des gaz toxiques.

Les granulés d'engrais peuvent également, en cas de décomposition générer des gaz toxiques.

Pour la population voisine, le principal danger est la formation d'un nuage toxique suite à un accident grave, qui sera dispersé plus ou moins rapidement selon les conditions météorologiques

Des consignes strictes et des systèmes de sécurité redondants sont installés pour éviter ces accidents. Toutefois, en cas de défaillance de ces mesures, l'établissement dispose d'un P.O.I. (Plan d'Opération Interne) et d'un P.P.I. (Plan Particulier d'Intervention) pour faire face aux conséquences internes et externes de ces accidents.

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE

Mieux comprendre pour mieux agir

**L'alerte
sonore...**



FAIRE



Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche

(de préférence dans une pièce sans fenêtre).

C'est le réflexe le plus efficace dans la majorité des cas. Même si l'isolation n'est pas totale, par exemple suite à une explosion, cette mesure permet de mieux se protéger d'un éventuel nuage toxique.



Fermez tout

- . Baissez les volets.
- . Calfeutrez les ouvertures et les aérations.
- . Arrêtez si possible la ventilation ou la climatisation.
- . Ne restez pas à proximité des fenêtres, afin d'éviter d'être atteint par des éclats en cas d'explosion.



Branchez vous sur la radio Contact FM 100.0 et attendez les instructions relayées par les autorités

NE PAS FAIRE

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Les enseignants les mettront en sécurité : ils connaissent les consignes.



Ne téléphonez pas

Pour ne pas encombrer le réseau téléphonique indispensable aux services de secours.

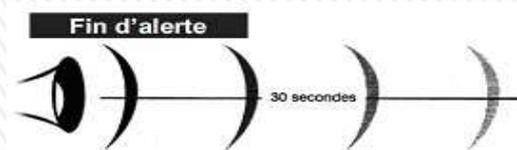


Ne fumez pas Evitez toute flamme ou étincelle

D'une manière générale, **ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident** ou à proximité, même si vos proches y travaillent ; vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.



Fin d'alerte...



Sirène à son continu
Vous ne pouvez sortir qu'en fin d'alerte.